convergence syndicale
SNT

Ensemble et pour tous :
catégories A, B et C
titulaires et contractuels



Élections des représentants du personnel au CST du SMO Seine et Yvelines Voirie

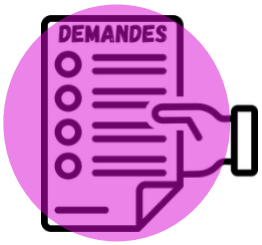
Communiqué élection #1

Vos principales demandes que nous voulons porter :

➔ Une harmonisation par le haut des primes et des avantages sociaux, entre les agents du SMO, d'une part, et par rapport à nos collègues des Départements, d'autre part, notamment :

- Des primes d'IFSE revalorisées et avec **égalité de traitement entre les agents du SMO** ;
- Des primes de CIA versées à tous et avec des montants réellement incitatifs ;
- Une prime collective (comme au CD 92) instaurée pour tous les agents du SMO ;
- Une augmentation à au moins 13 euros/jour des titres restaurant ;
- **Une prise en charge par l'employeur d'au moins 50% du montant de la prévoyance et de la complémentaire santé …**

➔ Des moyens humains et matériels adaptés et performants pour exercer nos missions actuelles et futures



- **Une politique des ressources humaines attractive** pour recruter et fidéliser les agents (avec : la possibilité de titularisation ou l'obtention d'un CDI pour les contractuels, une valorisation des métiers et des compétences, des meilleures perspectives d'évolution de carrière …) ;
- **La garantie d'avoir des moyens humains et matériels suffisants, en particulier dans le cas de nouvelles missions (par exemple auprès des communes) ;**
- Des équipements et des locaux adaptés et **fonctionnels** …

➔ Une simplification des procédures parfois inutilement complexes

- De nombreuses procédures (comptables et financières, commande publique, déplacements et usage des véhicules, informatique …) se sont alourdies au détriment des conditions de travail, **une simplification des relations, une meilleure coordination et une plus grande autonomie vis-à-vis des services support des 2 Départements sont indispensables** …

➔ L'amélioration de la communication interne et des informations diffusées auprès des agents, notamment sur leurs droits et sur l'organisation du SMO

- Création d'un site Intranet (où figurent notamment l'organigramme, les procédures propres au SMO, les droits des agents en matière d'avantages sociaux, les PV des CST et des F3SCT…) ;
- Réunions d'information et d'échanges régulières sur la situation et les évolutions du SMO …

Convergence Syndicale, à votre service depuis 2018, est soutenue par le Syndicat National des Territoriaux (CFE-CGC) et **Convergence Syndicale** travaille en réseau et en partenariat avec les représentants syndicaux au CD78 (SNT-CFE CGC) et au CD92 (réseau « Utile »).



Gaël BECOT · Éric CELERIER · Charles-Édouard DERVAUX · Hervé GENINASCA · Catherine PANKOWSKA · Guilhem PIROT · Vincent RAMES · Christophe SAISON · Réjane SIMONEAU · Elisabeth WEYER

Pour nous contacter : 07 63 59 67 13 ou convergence.smo.syv@gmail.com